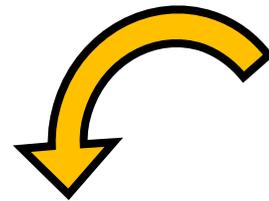


La construction de l'Agenda 21: Etapes, acteurs, chronologie



Un **suivi** des actions, dans une perspective d'amélioration continue, pour vérifier si les actions réalisées répondent aux objectifs attendus

Vers un second plan d'actions

Le diagnostic

- *L'état des lieux*: données scientifiques sur l'ensemble des thématiques du développement durable.
- *L'analyse des politiques publiques* au regard du développement durable.
- *L'analyse des pratiques internes*: une réflexion pour aller vers une plus grande écoresponsabilité des services de la Ville.

Juil. 2011

La stratégie

- Orientation à moyen-long terme
- Définition de plusieurs axes stratégiques
- Hiérarchisation des enjeux
- Objectifs chiffrés

Jan. 2012

L'élaboration du plan d'actions

- Une sélection de réponses concrètes pour atteindre les objectifs fixés, dans le cadre des axes stratégiques
- Les actions peuvent être pilotées soit par la municipalité soit par d'autres acteurs

Mars 2012

Mise en œuvre de l'Agenda 21

Juil. 2012

2012/2017

L'évaluation

- Analyse au regard de la stratégie
- Réorientations
- Approfondissements

Quelles instances ?

- Le **COFIL** : Le Comité de pilotage valide les grandes étapes du projet, fixe ses grandes orientations et présente l'avancement de l'Agenda 21 à l'instance décisionnelle.
- Le Comité de suivi: Le Comité de Suivi s'assure de l'avancement de la démarche et fixe les orientations méthodologiques et opérationnelles.